

République Française
Commune de Domloup
Département d'Ille et Vilaine, Canton de Châteaugiron

Conseil municipal

Séance du vendredi 17 mars 2023

Extrait du registre des délibérations

Le vendredi dix-sept mars deux mille vingt-trois, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le dix mars 2023, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP.

Étaient présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Michel MERCIER, Sandrine BOUCARD, Bernard BOUFFART, Gérard DOMINÉ, Goulven DONNIOU, David EGASSE, Sylvie FILATRE, Catherine GUIBERT, Christophe LAINÉ, Sandrine LELIÈVRE, Elodie RAYMOND

Absents(tes) excusée(s) : M.M Jérôme CHOPIN (pouvoir à Jean-Marc DESHOMMES), Laurent CLISSON (pouvoir à Catherine GUIBERT) Kevin DOFAL, Marie-Anne EON (pour à Sylvie FILATRE), Yves LE GALL (pouvoir à Daniel PRODHOMME), Sunita LE ROUX (pouvoir à Elodie RAYMOND), Léna MONNIER, Viviane SAINT-DENIS

Monsieur David EGASSE est élu secrétaire de séance.

Le Maire préside la séance et présente ce qui suit.

2023-17/03-07 Finances/ Approbation du Compte Administratif 2022/ Budget général

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses de l'exercice	886 440.80 €
Recettes de l'exercice	1 194 117.84 €
Résultat d'investissement de l'exercice	307 677.04 €
Déficit reporté	1 637.00 €
Résultat d'investissement de clôture	306 040.04 €

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses de l'exercice	2 982 554.83 €
Recettes de l'exercice	3 537 394.12 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	554 839.29 €
Excédent reporté	0.00 €
Résultat de fonctionnement de clôture	554 839.29 €

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le compte administratif 2022.

Avant de procéder au vote, la Présidente de l'assemblée préalablement élue par le Conseil municipal, Madame Sylviane GUILLOT, constate que Monsieur Jacky LECHÂBLE, en sa qualité de Maire lors de l'exécution du budget 2022 a quitté la salle.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, (Monsieur le Maire ne prend pas part au vote), le Conseil Municipal

Approuve le Compte administratif 2022 du Budget général tel que présenté ci-dessus.

Fait lesdits jour mois et an
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Jacky LECHÂBLE

